Signature de la charte Biodivercity

Categories : Communiqué de presse

Groupama Immobilier répond à l'appel international lancé par le CIBI, le Conseil International Biodiversité et Immobilier, et signe, le 15 mars 2018, lors du salon du MIPIM, la charte pour développer le vert et la biodiversité dans les villes.

Les signataires de la charte, acteurs de l'immobilier impliqués dans la conception, l'aménagement et la gestion de la ville, s'engagent à favoriser l'intégration de la biodiversité (végétalisation, accueil de la faune, agriculture urbaine) dans tout projet urbain, bâti ou à bâtir, pour le bien-être de tous.

C'est une approche innovante par sa volonté d'associer vivant et construction. Il s'agit de concevoir, construire et entretenir une nouvelle typologie de bâtiments qui intègre l'écologie scientifique et donne une nouvelle place à la nature en ville.

Nous vous laissons découvrir les termes de cette charte, ses points d'engagement, ses premiers signataires.

Télécharger le communiqué de presse (FR)

Télécharger le communiqué de presse (EN)